



Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

Selon l'art. 85 ReLATEC, la Commune de Broc met à l'enquête la demande de permis de construire présentée par :

Stores du Bourgo SA à Bulle, au nom de Maxime et Sarah Cattin, à Broc, pour l'installation d'une pergola avec toit vitré avec une dérogation aux prescriptions sur les distances aux limites de fonds soit/sis sur l'article n° 1122 RF Broc, chemin de Fin-Derrey 47.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 14 jours au plus tard, à partir de la date ci-dessous.**



Broc, le 30.01.2026

Le Secrétariat communal